



HAL
open science

[CR de lecture] - Adams Julia. - The Familial State. Ruling Families and Merchant Capitalism in Early Modern Europe Ithaca, Cornell University Press (“ The Wilder House Series in Politics, History and Culture ”), 2005, 235 p., bibl., index.

Anne Verjus

► **To cite this version:**

Anne Verjus. [CR de lecture] - Adams Julia. - The Familial State. Ruling Families and Merchant Capitalism in Early Modern Europe Ithaca, Cornell University Press (“ The Wilder House Series in Politics, History and Culture ”), 2005, 235 p., bibl., index.. Cahiers d'études africaines, 2019, Le politique, une affaire de famille ?, 234, pp.683-686. <10.4000/etudesafrcaines.26177>. <hal-04762838>

HAL Id: hal-04762838

<https://hal.science/hal-04762838v1>

Submitted on 31 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Analyses et comptes rendus

ADAMS Julia. — *The Familial State. Ruling Families and Merchant Capitalism in Early Modern Europe*, Cornell University Press (« The Wilder House Series in Politics, History and Culture »), 2005, 235 p., bibl., index.

Dans son livre *The Familial State*, Julia Adams décrit le développement puis la chute de la République des Provinces unies des Pays-Bas, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. L'entreprise n'est pas nouvelle, mais elle a l'originalité, ici, de mobiliser une grille de lecture qui intéressera particulièrement les historien.nes du politique et du patriarcat : la catégorie weberienne du « *patrimonial nexus* ». Par là, il faut entendre un style de gouvernement dont les règles de fonctionnement sont celles de la maisonnée patriarcale : un régime autocratique dans lequel un chef de lignée (c'est-à-dire de plusieurs générations de familles patrilinéaires), délègue selon son bon vouloir une partie de sa souveraineté à des subordonnés économiquement puissants, eux-mêmes chefs de lignée, et ceci afin d'étendre géographiquement et socialement son pouvoir. Ces délégués peuvent être des propriétaires terriens, des municipalités ou des entreprises privées comme la Compagnie néerlandaise des Indes orientales (VOC). L'autorité politique en régime patrimonial peut se déployer dans plusieurs types de régimes politiques : dans une monarchie comme dans une République. Elle se caractérise par sa nature instable, disséminée et relativement autonome (par contraste avec l'autorité légale-rationnelle du pouvoir administratif). Cette incertitude du pouvoir, moindre quand les élites économiques et politiques contrôlent les leviers de pouvoir, s'accroît lorsque cette répartition des pouvoirs se trouve contestée, comme en France et en Grande Bretagne à la même époque. Un autre intérêt, et non des moindres, du livre d'Adams est de recourir à la comparaison avec ces deux nations voisines, tantôt ennemies tantôt alliées de la République des Pays Bas, elles aussi structurées par cette organisation patrimoniale du pouvoir. L'étude recourt pour l'essentiel à la littérature secondaire produite depuis les années 1960 jusqu'au début des années 2000, sur les trois pays, ce qui fait de l'ouvrage une brillante et pénétrante synthèse, avec une thèse forte, des mécanismes genrés et familiaux de l'organisation du pouvoir dans une période cruciale de l'histoire européenne.

L'autorité paternelle est au cœur de la règle patrimoniale ; le patriarcat, selon Adams, est une forme politique large qui embrasse bien au-delà des formes familiales, pour lier le familial et la macropolitique, l'économie, et les autres pratiques socio-culturelles d'un État. Ce que même un écolier sait aujourd'hui, dit-elle, est souvent ignoré par la théorie sociologique de la formation de l'État, à savoir que les familles de l'élite et l'État sont intimement (c'est-à-dire par les mariages et par les liens de parenté) reliés. Or, quand la reproduction des monarchies et des élites régnautes repose sur les principes familiaux genrés, ces motifs deviennent directement constitutifs des modes de reproduction politiques et économiques. Les privilèges, les « offices », c'est-à-dire des positions d'autorité « publiques », sont transmis intergénérationnellement, sur la base de l'identité de genre, des liens de parenté et des positions dans les lignées. Gouverner patrimonialement, c'est hériter d'un pouvoir politique du fait de sa place dans une famille régnaute, mais c'est aussi adopter des stratégies matrimoniales (endogames) et successorales (primogéniture) pour étendre et renforcer la puissance économique et politique de la lignée à venir. Adams cite cette phrase d'un régent vantant les mérites patrimoniaux d'une alliance avec sa petite nièce qui cache, sous ses jupes, « une position

au conseil de la ville » (p. 100). Pour autant, les dimensions affectives ne doivent pas être exclues : la théorie du choix rationnel n'explique pas à elle seule les motivations qui gouvernent ces alliances. Enfin, L'État moderne est un état « familial » ou patrimonial du fait qu'il fait reposer le droit aux places et au pouvoir sur la position dans les lignées des familles de l'élite politique et économique ; et qu'il place les femmes à des carrefours d'allégeance complexes entre deux ou trois lignées : la leur, celle de leur mari, et celle qu'elles forment en mettant au monde la nouvelle génération. Ces intersections d'alliances sont-elles sources de problèmes ou l'occasion de liens et de réseaux étendus ? Julia Adams montre qu'une telle configuration, liant la classe, le marché, l'État et les familles patriarcales de l'élite, est au cœur de l'émergence spectaculaire, puis du déclin, de la République des Pays Bas entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. L'État patrimonial y est, comme ailleurs, gouverné par les valeurs d'honneur, de virilité, d'autorité paternelle et de fécondité maternelle ; mais il a cette particularité, par rapport à ses voisins régionaux, de faire du commerce un motif de gloire plutôt que de honte. La République née de la révolte contre le pouvoir impérial des Habsbourg se caractérise par la domination d'une élite marchande avec, en son centre, la Compagnie néerlandaise des Indes orientales dont les bénéficiaires incommensurables (par le contrôle armé du marché asiatique) profitent autant à l'État qu'aux investisseurs privés qui la fondent. Suite à la mort du Stathouder Guillaume II, sans héritier en capacité de lui succéder, l'élite marchande investit peu à peu tous les offices, vénaux ou non. À mesure que les privilèges gagnent en importance, les familles de l'élite cherchent à les transformer en propriétés héréditaires. Les offices vénaux sont ainsi convertis en « propres », ces biens que le droit rend presque impossibles à dilapider, possession de la lignée plus que de l'individu. Les offices non vénaux, tels que les positions dans les municipalités, sont investis par des parents (fils, gendres, cousins...) placés par ces détenteurs de puissance héréditaire (c'est le cas de 9 sur 17 maires d'Amsterdam à la fin du XVI^e siècle ou de 2/3 des directeurs de la Compagnie orientale des Indes). Peu à peu, les lignées gagnent en pouvoirs, et se transforment en classe de rentiers plus attentive à préserver ses positions de pouvoir dans ces offices qu'à étendre son emprise sur le marché outre-mer ; l'attachement à ces stratégies patrimoniales contribue, selon Julia Adams, à miner le développement commercial de la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales perçue comme une rivale de la VOC et, par contre coup, à affaiblir la puissance de l'État tout entier. La crise générale dans laquelle entre le pays, à la fin du XVII^e siècle, a été trop souvent analysée à partir du prisme de critères diplomatiques (les guerres avec les nations voisines, la France et la Grande-Bretagne) et économiques (les vicissitudes des modes de production) selon Julia Adams. Il s'agit de la relire en y ajoutant (plus qu'en y substituant : Julia Adams se révèle une efficace adepte de la nuance et de la polyphonie des grilles d'analyse) les causes « patrimonialistes ».

A contrario, la France, caractérisée par une « archomanie » (ou « fureur d'offices » pour reprendre l'expression de Loyseau¹) qui l'assimile à un État patrimonial, voit se développer une Fronde de ses élites que la couronne ne parvient à faire taire qu'en renforçant la base familiale (ou familialiste) des offices qu'elle distribue. Les lignées se retirent du commerce en achetant leur avenir au sein de ces bureaucraties patrimoniales, ce qui va limiter le déploiement d'une puissance économique comparable à celle des Provinces unies néerlandaises. En Grande-Bretagne, la couronne a la particularité d'avoir moins d'offices vénaux à distribuer à ses « familles » (un office pour 4 000 habitants, contre un pour 400 en France et un pour 1 000 aux Pays Bas). L'État est donc trop faible pour offrir la possibilité d'une « niche familiale » à une proportion significative de l'élite ;

¹ C. LOYSEAU, *Cinq livres du droit des offices*, Imprimé à Chasteaudun, pour Abel L'Angelier, tenant sa boutique au premier pillier de la grande salle du Palais à Paris, 1610, p. 290.

si bien qu'au milieu du XVII^e, la royauté a réussi à accumuler le même ressentiment qu'ailleurs, mais a échoué à créer un intérêt pour se protéger contre l'ennemi. À la différence des propriétaires terriens français, leurs équivalents anglais sont peu dépendants des formes étatiques de privilèges : ils parviennent, contrairement à leurs voisins d'outre-Manche, à reconstituer une économie agraire ; par ailleurs, la Compagnie britannique des Indes orientales, indépendante de l'aristocratie, parvenue à contrôler la majeure partie des ressources de l'État en mettant la main sur la collecte des droits de douane, se trouve fragilisée du fait même de cet extraordinaire pouvoir que la couronne va diminuer par tous les moyens possibles (dont la fin du monopole du commerce vers l'Inde).

Au final, on comprend que l'analyse du succès économique et politique de la République des Provinces Unies de Hollande pendant son « Age d'Or » est moins énigmatique qu'on l'a souvent prétendu. Par la comparaison avec d'autres États patrimoniaux, tels la France et la Grande Bretagne, émerge de cette histoire des Provinces Unies de Hollande un paysage complexe des ressorts économiques (commerciaux), politiques (étatiques) et familiaux (lignagers) dont les formes variées de l'interdépendance ont forgé et différencié le destin de ces trois grandes nations entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. L'argument principal de Julia Adams, que le genre ou « patrimonialisme » (ce qui n'est pas tout à fait la même chose) doit être pris en compte, aux côtés des critères habituels de l'analyse socio-historique (la classe, la structure étatique, la religion), pour analyser la construction de l'État, se révèle convaincant. Cependant, on ne doit pas s'attendre à trouver une analyse genrée au sens habituel du terme : la focale porte, comme on l'a compris à travers ces lignes, sur les grandes forces qui sont à l'œuvre, entre les biens publics symboliques, diplomatiques, militaires et économiques distribués par l'État, les tentatives de l'élite pour les contrôler et se les approprier, la lutte entre les marchands et les propriétaires terriens pour définir la puissance économique légitime, etc. L'entrée ici est celle du genre en tant qu'il est constitutif des stratégies lignagères des familles de l'élite. L'autorité paternelle et la fécondité maternelle forment les deux piliers du système patrimonial tel que Julia Adams le décrit, mais ils sont moins décrits que tenus pour une évidence. *L'État familial* est une étude minutieuse de l'intrication des stratégies matrimoniales, successorales, économiques et politiques dans la répartition des positions de pouvoir au sein de l'État, que ce soit dans ses formes décentralisées ou dans les grandes corporations qu'il crée et soutient. L'attention particulière qu'elle porte à la famille comme matrice intellectuelle, matérielle et symbolique du pouvoir sur un si vaste terrain temporel et géographique en fait un ouvrage à la fois rare, formidable et désormais indispensable pour qui veut s'intéresser de près à la formation de l'État dans l'Europe des Lumières.

Anne VERJUS